

SOPRETIS ASSURANCE EMPRUNTEUR

Conformément à l'article L.113-2-1 du Code des assurances, aucune information relative à l'état de santé ni aucun examen médical du Candidat à l'assurance ne sera sollicité par l'Assureur, sous réserve du respect des deux conditions cumulatives suivantes :

1. La part assurée sur l'encours cumulé des contrats de crédit n'excède pas 200 000 € par Assuré,
2. L'échéance de remboursement du prêt est antérieure au 60ème anniversaire de l'Assuré.

Dans tous les autres cas, l'assuré devra se soumettre aux formalités médicales correspondant à la grille suivante :

Capitaux décès à assurer	de 18 à 45 ans	de 46 à 55 ans	de 56 à 70 ans	de 71 à 85 ans
(encours compris) :				
de 18 000 à 150 000 €	QSS	QM	QMS	QMS
de 150 001 à 300 000 €			QMS + BIO	QMS + RM + BIO
de 300 001 à 500 000 €		QM+ RM + BIO	QMS + RM + BIO + RMCV + TN + PSA	QMS + RM + BIO + RMCV + TN + PSA
500 001 à 1 000 000 €	QM + BIO + TN	QM + RM + BIO + RMCV + ECBU + TN	QMS + RM + BIO + RMCV + ECBU + TN + PSA	QMS + RM + BIO + RMCV + ECHO + ECBU + TN + PSA
1 000 001 à 1 500 000 €	QM + RM + BIO + TN	QM + RM + BIO + RMCV + ECBU + TN	QMS + RM + BIO + RMCV + ECHO + ECBU + TN + PSA	QMS + RM + BIO + RMCV + ECHO + ECBU + TN + PSA
1 500 001 à 2 000 000 €	QM + RM + BIO + TN + RMCV + ECBU	QM + RM + BIO + RMCV + ECHO + ECBU + TN	QMS + RM + BIO + RMCV + ECHO + ECBU + TN + PSA	QMS + RM + BIO + RMCV + ECHO + ECBU + TN + PSA

La sélection des risques s'entend sur le montant total de capitaux Décès cumulés assurés sur la tête d'une même personne.

DESCRIPTION DES EXAMENS MEDICAUX

QSS	Questionnaire Simplifié
QM	Questionnaire Médical
QMS	Questionnaire Médical Sénior
RM	Rapport médical à compléter par un médecin examinateur après examen clinique de l'assuré
BIO	Analyses biologiques (hémogramme, glycémie, cholestérol, cholestérol HDL, triglycérides, transaminases, gamma GT, test VIH, antigène HBS, Sérologie de l'hépatite C, vitesse de sédimentation globulaire, uricémie, créatinine)
PSA	Pour les hommes de 56 ans et plus

RMCV	Rapport médical Cardiovasculaire avec tracé d'ECG (de repose) établi par un cardiologue
ECHO	Echographie avec compte-rendu
ECBU	Examen cyto bactériologique des urines
TN	Test de nicotine (pour les non-fumeurs)

DUREE DE VALIDITE DES EXAMENS MEDICAUX

Durée des formalités (rapport médical et tout autre examen)	12 mois
Durée de validité QSS, QM ET QMS	6 mois

PRISE EN CHARGE

Pour vous permettre de réaliser ces formalités dans les meilleures conditions et sans avance de frais, nous vous invitons à contacter un centre médical partenaire. Ainsi, l'assureur prend en charge les honoraires médicaux, et les résultats parviennent directement à notre médecin conseil. Si vous ne pouvez pas vous rendre dans l'un des centres que nous vous proposons ou si vous préférez effectuer ces formalités médicales auprès d'un praticien de votre choix, les frais engagés vous sont facturés. L'Assureur vous rembourse les honoraires médicaux correspondants (hors frais de déplacement), dans la limite de plafonds. Il vous suffit d'adresser vos notes d'honoraires originales à l'adresse suivante : SOPRETIS ASSURANCE EMPRUNTEUR - 38, rue La Condamine – 75017 Paris.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- L'assureur prend en charge les frais médicaux engagés par l'assuré selon la grille de formalités et dans la limite de plafonds.
- Si vous ne donnez pas suite à votre demande d'adhésion ou si vous refusez les conditions proposées par l'Assureur alors qu'elles sont sans surprime ou sans réserve, les honoraires relatifs aux examens médicaux restent à votre seule charge.